

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

QUALIFICATION | 6TQ-6AQ/7P

CESS2020

FRANÇAIS

QUESTIONNAIRE | MARDI 16 JUIN



NOM : _____

PRÉNOM : _____

CLASSE : _____

N° D'ORDRE : _____

PARTIE 1 : COMPRÉHENSION À LA LECTURE

QUESTION 1

■ /9

À partir des **documents 1 et 3**, complétez le tableau ci-dessous en y indiquant des avantages et des risques liés à l'usage des réseaux sociaux (une idée par case blanche).

Remarque

Les documents présentent plus d'éléments de réponse que le nombre attendu dans le tableau.

DOCUMENT 1	
Avantages des réseaux sociaux	Risques des réseaux sociaux

DOCUMENT 1

Avantages des réseaux sociaux	Risques des réseaux sociaux

DOCUMENT 3

Avantages des réseaux sociaux	Risques des réseaux sociaux

QUESTION 2

■ /3

Dans le **document 2**, Tijman Shep évoque plusieurs conséquences possibles du social cooling. Citez-en trois.

- _____

- _____

- _____

PARTIE 2 : RÉDACTION D'UN COURRIER DE LECTEUR

RÉACTION À UNE OPINION

■ /88

Rédigez un courrier de lecteur en réaction à l'opinion de Laure de Hesselle :

« Pour préserver sa "réputation numérique", l'utilisateur aura tendance à prendre moins de risques, usera moins de sa liberté d'expression » (document 3, page 15).

Défendez votre position à l'aide de 3 arguments personnels. Ceux-ci pourront être nourris de vos connaissances, de vos expériences ainsi que des documents. Cependant, aucun « copier-coller » ne sera toléré. À titre indicatif, votre texte devrait comporter au minimum 300 mots.

Vous en indiquerez le nombre à la page 6.

Remarques

- **Prenez connaissance de la grille d'évaluation (pages 10 et 11) avant d'entreprendre la rédaction de votre texte.**
- Un courrier de lecteur s'adresse au lectorat d'un média. Les lecteurs n'ont pas nécessairement connaissance du document contenant l'opinion qui suscite la réaction.
- Un courrier de lecteur est un texte argumenté. Il défend une thèse et comporte une introduction, un développement et une conclusion.
- Vous pouvez consulter dictionnaires et grammaires et utiliser des feuilles de brouillon.

GRILLE D'ÉVALUATION

Partie 1 - Compréhension à la lecture	
Question 1	/ 9
Question 2	/ 3
Total partie 1	/ 12

Partie 2 - Rédaction d'un courrier de lecteur

Attention

En conformité avec les objectifs généraux de l'enseignement secondaire*, un texte qui ne respecte pas les **valeurs démocratiques** se voit attribuer la note de 0 pour le critère « Pertinence » (−55 points).

Un texte essentiellement composé de « **copier-coller** » se voit attribuer 0 pour l'indicateur **1.4** (−30 points) et pour le critère « Recevabilité » (−20 points).

Un texte qui ne respecte pas les **règles de courtoisie** se voit attribuer 0 pour les indicateurs **1.6** (−6 points) et **3.3** (−4 points).

* Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, article 6, 3°.

Critères	Indicateurs**	Niveaux de maîtrise	Pondération
Pertinence / 55	1.1. Présentation de la thématique du portefeuille de documents	Pertinente et suffisante	3
		Pertinente mais insuffisante	1
		Non pertinente ou absente	0
	1.2. Mention de l'opinion à laquelle on réagit et de son auteur	Fidèle et complète	3
		Non fidèle ou incomplète	0
	1.3. Présence d'une thèse pertinente à l'opinion à laquelle on réagit	Présente	4
		Absente	0
	1.4. Développement personnel de chaque argument pertinent	Argument 1 : - très bien développé - suffisamment développé - faiblement développé - non développé ou copié/collé	10 7 3 0
Argument 2 : - très bien développé - suffisamment développé - faiblement développé - non développé ou copié/collé		10 7 3 0	
Argument 3 : - très bien développé - suffisamment développé - faiblement développé - non développé ou copié/collé		10 7 3 0	
1.5. Conclusion	Pertinente et suffisante	5	
	Pertinente et insuffisante Non pertinente ou absente	2 0	
1.6. Énonciation adaptée à la situation de communication	Adaptée	6	
	Partiellement adaptée	4	
	Peu adaptée Non adaptée	2 0	
1.7. Cohérence de l'argumentation	Aucune incohérence	4	
	Une ou plusieurs incohérence(s)	0	
Intelligibilité / 13	2.1. Progression argumentative	Logique	4
		Non logique	0
	2.2. Organismes textuels (segmentation en paragraphes, système anaphorique, connexions)	Aucune ou une seule erreur Deux ou trois erreurs Quatre ou cinq erreurs Plus de cinq erreurs	9 6 3 0
Recevabilité / 20	3.1. Orthographe	99% de formes correctes	8 - 7
		98% de formes correctes	6 - 5
		97% de formes correctes	4 - 3
		96% de formes correctes	2 - 1
		Moins de 96% de formes correctes	0
3.2. Syntaxe et ponctuation		8 - 7 - 6 - 5 4 - 3 - 2 - 1 - 0	
3.3. Lexique	Aucune erreur	4	
	Une erreur	3	
	Deux erreurs	2	
	Trois erreurs	1	
	Plus de trois erreurs	0	
Total partie 2			/ 88
TOTAL GÉNÉRAL			/ 100

** Les indicateurs en grisé permettent également d'évaluer la compréhension à la lecture.



**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement**
Avenue du Port, 16 – 1080 BRUXELLES
www.fw-b.be – 0800 20 000
Impression : Snel Grafics - info@snel.be
Graphisme : Olivier VANDEVILLE - olivier.vandeville@cfwb.be
Juin 2020

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR
0800 19 199
courrier@mediateurcf.be

Éditeur responsable : Quentin DAVID, Directeur général

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution

Les différents documents relatifs à cette évaluation externe ont été rédigés selon les rectifications orthographiques de 1990 à l'exception des textes ou extraits de textes d'auteurs.

CONSIGNE GÉNÉRALE

Lisez les documents qui suivent en vue de réaliser les tâches demandées :

- répondre à deux questions de compréhension à la lecture ;
- rédiger un courrier de lecteur.

Durée de l'épreuve : 200 minutes.

TABLE DES MATIÈRES

Document 1 : Les réseaux sociaux libèrent la parole de la jeunesse ! _____	4
Document 2 : Internet gèle-t-il notre vie sociale ? _____	8
Document 3 : Une société de « poseurs » _____	12

LES RÉSEAUX SOCIAUX LIBÈRENT LA PAROLE DE LA JEUNESSE !

Marie-Laure LAVILLE (1)

[...]

Notre monde est ultra-connecté, « accro » au mobile et adepte de la vidéo. La multiplication des réseaux permet une diffusion rapide et mondiale de contenus, d'idées mesurées ou radicales. Le quart d'heure de célébrité (2) se transforme en une lutte permanente pour développer sa propre audience.

Avec Internet, la communication et l'accès à l'information se réalisent n'importe où, sans délai, hors de l'espace et hors du temps. Un peu partout sur la planète, on parle aussi de l'apparition de « tweetomanies » (usage compulsif de Twitter).

(1) Directrice générale de l'agence de communication LEWIS France.

(2) L'expression aurait été inventée par Andy Warhol, artiste américain du XX^e siècle, qui avait déclaré en 1968 que, dans l'avenir, chacun aurait droit à 15 minutes de célébrité mondiale.

Ce nouveau rapport au numérique brise les codes auxquels étaient habituées les générations précédentes. Face à ce nouveau monde, la nouvelle génération n'hésite plus à réagir à l'instant donné et à partager son opinion en ligne ou sur un blog. Tout va très vite ! Il faut tout savoir tout de suite. Dans la précipitation, parfois, la réflexion n'est pas au rendez-vous [...] ; cependant, les traces des interactions subsistent.

[...]

En effet, sans aucun doute, le numérique bouscule les pensées, crée le débat, l'échange dans l'instant d'une façon plus sournoise, dissimulée, plus insidieuse [...]. Le numérique ouvre la voie au changement et à l'évolution des mœurs. Il mobilise et joue un rôle d'influence, de polémique et de propagande au sein de la société.

Afin de fédérer les internautes autour d'un sujet d'actualité, on a pu remarquer la naissance de nombreux hashtags qui servent à centraliser les messages autour d'un terme bien précis. Ils font office de mots-clés, pour que les utilisateurs puissent commenter ou suivre une conversation. [...] C'est un moyen efficace pour créer une communauté, lancer les discussions sur un sujet et mobiliser une audience.

Les internautes ont donc leur propre espace d'expression grâce aux réseaux sociaux qui favorisent la liberté d'expression, l'échange et le

partage. Mais attention, on perd parfois le contact humain et physique et on se laisse porter par ce monde virtuel. Car le numérique implique de repenser la relation aux autres : il impacte les relations humaines qui sont parfois appauvries et laissées de côté pour donner place à un monde virtuel.

D'ailleurs, dans une société où les réseaux sociaux sont devenus un moyen d'expression sans frontière et sans limite, en moins de 48 h, une information fait le tour de la planète. Le numérique libère bien souvent les émotions et les esprits et sert de thérapie globale pour une société qui va mal et le clame haut et fort ! Aujourd'hui, on supporte de moins en moins le mal-être et les réseaux sociaux deviennent des lieux de défouloir pour les internautes. Ceux-ci dévoilent, évoquent leur vie, leur souffrance, leurs drames, leurs émotions, etc. Ils le font essentiellement pour se libérer de leur souffrance. Ils expriment leurs attentes. Les réseaux sociaux sont donc libérateurs, soulagent. C'est une façon de se délester d'un fardeau, de purger le cerveau de tout ce qui l'encombre et qui enrhumme la vie. Ces nouveaux moyens de communication permettent aussi de s'exprimer librement. Il est bien souvent plus facile d'écrire des mots que de les prononcer. L'internaute peut plus facilement faire ressortir sa colère, exprimer des émotions intimes ou des émotions dont il a peut-être honte. Facebook et

Twitter deviennent ainsi les meilleurs confidentiels et agissent comme des anxiolytiques (3).

[...]

Source : D'après Marie-Laure LAVILLE,
« Les réseaux sociaux libèrent la parole de la jeunesse ! », Les Échos, 28 janvier 2019, <<https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/opinion-les-reseaux-sociaux-liberent-la-parole-de-la-jeunesse-959946>>, consulté le 5 décembre 2019.

(3) Médicaments utilisés dans le traitement de l'angoisse et de l'anxiété.

INTERNET GÈLE-T-IL NOTRE VIE SOCIALE ?

Violaine MORIN (4)

Pour le chercheur néerlandais Tijman Shep, le sentiment d'être épiés modifie notre comportement en ligne. Est-ce forcément un mal ?

L'ère numérique vient de produire l'un de ces concepts dont elle a le secret pour désigner nos manières d'être sur Internet. Le « refroidissement social », traduction de l'anglais social cooling, est une notion inventée par le Néerlandais Tijman Shep, un penseur des nouvelles technologies. Exposée sur son site et diffusée au début de l'été sur le site de partage Reddit, la locution désigne « l'effet refroidissant d'une économie de la réputation et de la surveillance sur l'expression et l'exploration des idées ».

Données « dérivées »

Les données générées par nos comportements en ligne sont récoltées par des marchands de

(4) Journaliste française.

données, les data brokers, qui s'en servent pour identifier des tendances sociétales. Ces données, revendues aux publicitaires afin qu'ils ciblent leurs annonces, permettent d'évaluer la probabilité que nous appartenions à telle ou telle catégorie, définissant ainsi de nombreux faits que nous n'avons pourtant jamais révélés en ligne : nos opinions religieuses ou notre régime alimentaire, par exemple.

Ces données, dites « dérivées », se monnaient cher et sont moins bien protégées que nos données personnelles, car il ne s'agit pas de nos propres contenus, mais d'informations déduites de nos comportements. Or, selon Tijman Shep, nous prenons conscience de l'impact de notre réputation numérique sur nos vies. Nous savons désormais que l'on peut se voir refuser un emploi à cause d'une page Facebook qui fait mauvais genre.

En outre, depuis les révélations (5) d'Edward Snowden en 2013 sur la surveillance à grande échelle orchestrée par la National Security Agency (NSA) américaine (6), les internautes ont appris à se méfier. Le « refroidissement social » désigne donc le fait de se transformer pour s'insérer

(5) Révélations portant sur les systèmes de surveillance qui enregistraient, sans leur dire, les données personnelles des citoyens. excessive.

(6) Organisme gouvernemental du Département de la Défense des États-Unis.

dans une « économie de la réputation et de la surveillance ». L'expression social cooling fait référence au réchauffement climatique (global warming), car le refroidissement social est un phénomène invisible, à l'instar de la pollution de l'air. L'économie des données polluerait ainsi notre vie sociale comme le pétrole a pollué notre environnement.

Pression généralisée

Ce phénomène, estime le chercheur néerlandais, aurait plusieurs conséquences : l'autocensure des internautes, qui craignent d'être surveillés et contrôlent donc leur comportement – sur Internet mais aussi dans la vie physique, puisque des images d'eux peuvent circuler sur les réseaux.

Tijman Shep craint également un accroissement de « l'injonction (7) à se conformer » à des critères extérieurs – par exemple de la part de ceux qui sont l'objet de notations par leurs clients, comme les chauffeurs d'Uber ou les livreurs de Deliveroo. Enfin, on peut soupçonner que le refroidissement social finisse par générer une pression généralisée : l'importance croissante de la réputation numérique limiterait « notre capacité et notre volonté de contester l'injustice », et plus généralement notre disposition à dire ce que l'on pense.

(7) Ordre, commandement.

Ce constat alarmiste pose cependant plusieurs questions. D'abord, il est extrêmement difficile à quantifier. Sommes-nous réellement transformés par la conscience de notre réputation en ligne ? On pourrait aussi rétorquer qu'Internet est un lieu de radicalité (8) tout autant que de conformisme. Dans un univers numérique d'abord perçu comme un espace de liberté, l'ambiance est encore bien plus aux conversations « sans filtre » qu'à la bienséance. Faisons-nous un instant l'avocat du diable (9) : peut-être qu'un peu de refroidissement social, donc de contrôle de soi sur Internet, ne nous ferait pas de mal ?

Source : Violaine MORIN, « Internet gèle-t-il notre vie sociale ? », Le Monde, 16 septembre 2017, <https://www.lemonde.fr/pixels/article/2017/09/16/internet-gele-t-il-notre-vie-sociale_5186564_4408996.html>, consulté le 5 décembre 2019.

(8) Au sens de prise de position extrême, excessive.

(9) « Se faire l'avocat du diable » : exprimer volontairement une opinion contraire à celle de la majorité.

UNE SOCIÉTÉ DE « POSEURS »

Laure DE HESSELLE (10)

Surveillé de toutes parts, l'utilisateur des réseaux sociaux aurait tendance à prendre moins de risques, à s'exprimer moins librement. C'est le phénomène du social cooling, le « refroidissement social ». Avec, à la clé, une culture du conformisme et de l'autocensure.

Sur les réseaux sociaux, comme dans la vie hors des écrans, le meilleur côtoie forcément le pire. Mais pour le psychanalyste Michael Stora, « les mondes numériques alimentent notre part obsessionnelle. Avec, selon moi, un avant et un après Facebook. Avant, il s'agissait plutôt de blogs écrits généralement sous pseudo, dont les auteurs étaient souvent créatifs, dans lesquels ils se mettaient en scène dans des espaces de construction identitaire. Avec Facebook, cette mise en scène est devenue extrêmement banale, très "idéalisante". Les valeurs véhiculées sont très états-uniennes, dans l'esprit de la WASP (White Anglo-Saxon Protestant (11), l'archétype (12) de la

(10) Journaliste belge.

(11) Aux États-Unis, nom donné aux protestants anglo-saxons blancs.

(12) Modèle, référence.

classe dominante aux États-Unis). Tout va toujours bien. On est dans la tyrannie de la performance à tout prix. L'échec n'a plus droit de cité et quand on y est confronté, tout s'effondre. »

Le conformisme règne en maître. Il faut plaire, rester autant que possible dans la norme. Il y a le fameux like tant utilisé, qui veut dire « aime », mais aussi « comme », rappelle le psychanalyste. « Et sur Instagram, le quasi clonage de photo en photo en devient presque inquiétant. »

L'image (de soi) occupe une place centrale dans les échanges. Il faut la gérer, la contrôler. On est entré dans la « société du paraître, une société de poseurs », constate le psychologue Christophe Janssen. « Les réseaux sociaux, comme plus tôt la télé-réalité, n'en sont pas la cause, mais le symptôme. » Et chez certains internautes plus fragiles, cela prend même la forme d'une « dépendance narcissique (13) » : leur bien-être dépendant du succès de leur mise en scène sur les réseaux sociaux.

Tout n'est évidemment pas noir sur le net. « La plupart des gens font très bien la différence entre ce qui se passe dans la vraie vie et sur les réseaux », tempère le spécialiste. « Sur Facebook, c'est un peu comme dans la réalité quand un ou une célibataire drague en boîte de nuit, il ou elle

(13) Narcissisme : amour excessif porté à l'image de soi.

donnera aussi à voir une version idéalisée [de lui-même ou] d'elle-même. »

De plus, les réseaux sociaux s'avèrent également de bons canaux de communication en cas de moments plus difficiles : on peut y exprimer sa tristesse sur sa page personnelle, recevoir quelques mots d'encouragement de la part de ses amis, tester certains aspects de sa personnalité dans un monde « virtuel », être compris ou complimenté, etc. « Les réseaux sociaux permettent parfois aussi de canaliser nos émotions », ajoute Olivier Servais (14). « Dans une société où l'on vit des choses dures, avec des incertitudes tant au niveau professionnel que familial, les réseaux sociaux deviennent alors des exutoires (15). »

Néanmoins, selon le chercheur indépendant néerlandais Tijman Shep, un autre phénomène préoccupant nous guette : le social cooling, le « refroidissement social ».

Aujourd'hui, l'internaute se sent en permanence « surveillé » par ses connaissances virtuelles. Le moindre écart peut être révélé au grand jour au travers d'une image compromettante, d'une vidéo prise à son insu, d'une prise de position dérangeante. Les employeurs veillent et les

(14) Spécialiste belge de l'étude des mondes virtuels.

(15) Espaces où se débarrasser de certaines émotions, frustrations...

demandeurs d'emploi sont pistés. Les opérateurs privés collectent la moindre donnée personnelle. Avec un risque majeur à la clé : le développement d'une culture du conformisme et de l'autocensure. Et la mise en cause de certaines libertés fondamentales (la protection de la vie privée, le droit à l'oubli...). Un contrôle social d'autant plus préoccupant qu'il est désormais exercé par Google, Facebook et d'autres géants numériques à des fins avant tout de marketing. Conséquence : pour préserver sa « réputation numérique », l'utilisateur aura tendance à prendre moins de risques, usera moins de sa liberté d'expression, contestera moins l'injustice, fera preuve de moins de créativité, etc. « Le refroidissement social est subtil », alerte le chercheur sur www.socialcooling.com. « La pollution de notre environnement social est invisible pour la majorité des gens, tout comme la pollution de l'air l'était au début. »

Source : Laure DE HESSELLE, « Une société de "poseurs" », Imagine demain le monde, n° 126, mars/avril 2018, p. 69.

**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement**

Avenue du Port, 16 – 1080 BRUXELLES

www.fw-b.be – 0800 20 000

Impression : Snel Grafics - info@snel.be

Graphisme : Olivier VANDEVILLE - olivier.vandeville@cfwb.be

Juin 2020

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR

0800 19 199

courrier@mediateurcf.be

Éditeur responsable : Quentin DAVID, Directeur général

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution